



## TERMES DE REFERENCE

### **PROJET « PROMOTING CLIMATE RESILIENCE IN THE RICE SECTOR THROUGH PILOT INVESTMENTS IN ALAOTRA-MANGORO REGION » IN MADAGASCAR**

**CONSULTANT NATIONAL/ONG- EXPERT EN GESTION DURABLE DES SOLS**

#### **CONTEXTE**

Le Gouvernement de la République de Madagascar a bénéficié d'un appui financier du Fonds d'Adaptation aux Changements Climatiques pour la mise en œuvre du projet « Promouvoir la résilience climatique de la riziculture à travers des investissements pilotes dans la Région Alaotra-Mangoro » lequel cherche à démontrer une approche intégrée pour réduire la vulnérabilité du secteur agricole à la variabilité et aux changements climatiques dans la région d'Alaotra-Mangoro, afin d'augmenter durablement la productivité du secteur rizicole.

Ce projet répond aux impacts des changements climatiques en termes de précipitations, de la variabilité du début des pluies, du retard de la saison des pluies, aussi bien que la perturbation de la quantité des pluies durant la saison de production du riz. En plus, les changements climatiques entraînent également l'intensification des phénomènes météorologiques comme la sécheresse, l'inondation, le cyclone qui détruisent les récoltes, les propriétés et les infrastructures.

Le projet comporte trois composantes:

- Capacités techniques et scientifiques, focalisées en particulier sur l'investigation et la recherche de variétés de riz résilientes aux changements climatiques et sur les techniques et la gestion durable de culture du riz ;
- Cycle de production de riz résilient et adapté ; et
- Amélioration de la politique dans le secteur riz

Dans sa première composante, le projet a élaboré un ensemble de lignes directrices et de technologies de production du riz résiliente. L'ensemble de ces lignes directrices est intitulé Modèle Intégré de Riziculture Résiliente (MIRR) et a été validé lors d'un symposium national au premier trimestre de 2014. Le MIRR comprend des lignes directrices sur tous les aspects de la riziculture adaptée aux changements climatiques.

Dans sa deuxième composante, le projet adopte une approche dite « de cycle complet » en vue d'aboutir à une réforme des pratiques rizicoles dans la région. Ainsi, la composante inclut des activités visant l'amélioration des intrants, la fertilisation, la gestion des cultures et des ressources en eau, la récolte, la conservation post-culture, la lutte contre les ravageurs, la rotation riz/cultures maraichères et la lutte contre l'érosion. Depuis 2014, les pratiques MIRR ont été déployées auprès des agriculteurs dans les sites pilotes, à travers des formations, du soutien aux équipes d'extension agricole, et des appuis techniques. Par ailleurs, le projet utilise l'approche paysage pour permettre une amélioration durable de la productivité rizicole. Ainsi les activités agricoles sont complétées par la reforestation des versants de colline qui

surplombe les rizières pour la lutte contre l'érosion et autres techniques de conservation des sols applicables par les communautés locales.

La troisième composante du projet se focalise sur la durabilisation des activités au niveau local et leur mise en œuvre à large échelle. Les activités de cette composante incluent le développement et la mise en œuvre de la stratégie de pérennisation des interventions du projet, le renforcement des politiques applicables et pertinentes à la culture du riz pour promouvoir les méthodes de riziculture résiliente aux changements climatiques, ainsi qu'aux facteurs permettant la diffusion des connaissances, meilleures pratiques, et réplique des stratégies à travers le pays.

Le projet cherche à recruter un Consultant National/ONG spécialiste en gestion durable des terres pour la formation des communautés locales vivant en basses et hautes terres à la mise en œuvre de techniques de lutte contre l'érosion sur tanety, tavy ainsi que lavakas là où c'est approprié.

## 2. OBJECTIFS

- Développer des lignes directrices accessibles aux communautés locales pour la conservation des sols.
- Mettre en œuvre une campagne de formations théorique et pratique des paysans dans les sites de la région d'Alaoatra Mangoro ciblés par le projet.
- Promouvoir et accompagner la mise en œuvre des techniques nouvelles ou existantes de gestion durable des sols dans le cadre des changements climatiques.

## 3. TACHES

En collaboration avec l'équipe du projet, le consultant élaborera des outils de formation et formera les populations locales dans les sites de Bemaitso, Ambohijanahary et Manakambahiny.

Plus spécifiquement, le consultant aura pour tâche de :

- Faire une analyse des techniques actuellement utilisées par les communautés locales de hautes et basses terres pour la conservation des sols dans les sites d'intervention du projet. Ceci inclura la collecte de données quantitatives sur l'utilisation actuelle de techniques de conservation des sols par les communautés cibles afin de pouvoir mesurer par la suite l'effet des formations sur la lutte contre l'érosion.
- Sélectionner les techniques déjà utilisées ou nouvelles à promouvoir dans les sites.
- Développer des lignes directrices pour la gestion durable des sols avec les techniques sélectionnées. Ces lignes directrices devront être adaptées à chaque type de culture (tavy, tanety, lavakas...) pour les communautés de hautes et de basses terres en prenant en compte les changements climatiques actuel et futur. Les techniques promues incluront des techniques de laboure, la construction de barrières contre les sédiments (cordons pierreux...), des techniques de paillages, des techniques de fixation des sols, et autres techniques applicables par les communautés locales pour lutter contre l'érosion et augmenter durablement la productivité des terres agricoles.
- Distribuer l'équipement nécessaire et fournir le promouvoir l'adoption et la réintroduction des techniques de conservation des sols sélectionnées grâce à l'accompagnement des communautés locales dans la mise en œuvre de ces techniques.
- Développer et mettre en œuvre une campagne de formation théorique et pratique pour un minimum de 400 personnes y compris 50% de femmes et 50% de jeunes. Le déroulement de chaque formation, la profile des participants et le contenu de la formation devront être documentés ;

- Travailler en étroite collaboration avec le consultant agroforesterie (1223).

#### 4. DUREE DU CONTRAT

Le contrat sera en vigueur pendant **03 (trois) mois**. Les frais de déplacement et d'hébergement sur les sites du projet pendant les formations seront pris en charge par le projet en supplément aux honoraires.

#### 5. LIVRABLES

- Plan de travail
- Etat des lieux de la situation actuelle et processus de sélection des techniques
- Lignes directrices et autres outils de formation
- Rapport d'activité de formation et d'accompagnement de la mise en œuvre des techniques

#### 6. PROFIL

- Diplôme universitaire de niveau Master dans le domaine de l'agriculture ou l'environnement;
- Au minimum 5 ans d'expériences professionnelles dans le domaine de la gestion durable des sols en milieu agricole;
- Au minimum 3 ans d'expérience dans la formation et l'accompagnement des communautés locales pour l'adoption des pratiques agricoles spécifiques;
- Une connaissance des impacts du changement climatique sur l'Agriculture, particulièrement le riz;
- Grande capacité à travailler en équipe;
- Grande capacité dans l'animation et la formation, et sur les présentations orales; et
- Capacité linguistique en français et langues locales avec une excellente compétence rédactionnelle.

#### 7. DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les candidats doivent envoyer :

- Une lettre de motivation décrivant, entre autres, ses expériences sur des missions équivalentes, accompagnée d'un CV détaillé, et les attentes en termes d'honoraires ;
- Un document décrivant sa compréhension et son interprétation des TDRs, l'approche et la méthodologie utilisées pour entreprendre la mission, le calendrier d'exécution des activités et la déclaration des capacités personnelles et organisationnelles.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés en français au courrier électronique à l'adresse e-mail suivant : [bnccc.meemf@gmail.com](mailto:bnccc.meemf@gmail.com), au plus tard le **Mardi 16 Mai 2017 à 12 heures** (heure locale) avec la mention « **2104-Gestion durable des terres** ».

Seules les candidatures présélectionnées feront l'objet d'une notification pour entretien.

Le Coordonnateur National du projet



MAKANAMBARISOA Jette